

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2016

RELATIVE AUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET AUX SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES - (N° 4243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 47

présenté par
M. Bacquet

ARTICLE 5

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« quinzième »,

le mot :

« avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.